

L'aide pédagogique par l'informatique (API) au service des élèves à besoins éducatifs particuliers

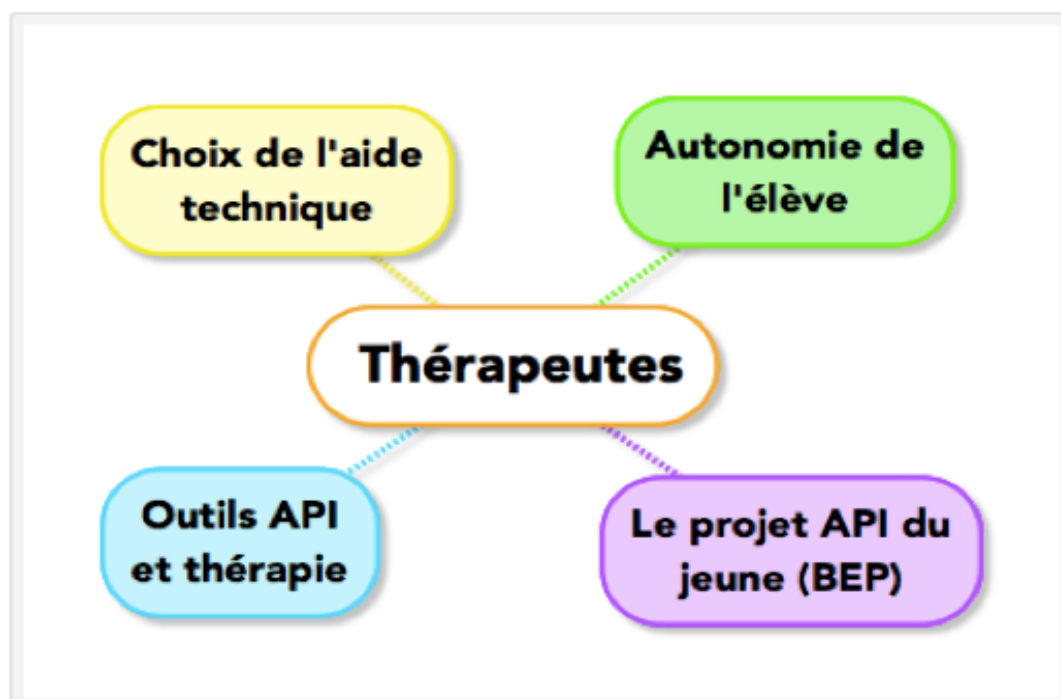
André Tissot-Daguette

Dans le canton de Neuchâtel, depuis janvier 2011, l'École spécialisée du CERAS à La Chaux-de-Fonds, propose à l'école ordinaire une prestation de conseils destinée à favoriser l'intégration et l'utilisation d'outils techniques privés (tablette et ordinateur) permettant aux élèves à besoins éducatifs particuliers (BEP) de compenser certaines difficultés scolaires. Le but premier est d'utiliser ces aides pour effectuer leur travail scolaire habituel, pour en améliorer la qualité et/ou la quantité. Il ne s'agit donc pas d'une activité supplémentaire sous forme de jeux ou autre, mais d'une panoplie de logiciels facilitant le travail en classe et en devoirs. Cet article met en évidence mon travail pionnier dans le conseil et l'accompagnement de l'élève. Il soulève notamment la question pragmatique suivante : « comment se répartir les rôles entre thérapeute, l'école et la famille face à ces nouvelles pratiques ? »

1. Introduction

Enseignant spécialisé durant 12 ans au CERAS dans une classe où j'ai pu utiliser intensivement des outils informatiques, j'ai imaginé une démarche d'aide au choix basée sur les besoins prioritaires de l'élève en regard avec une sélection des meilleures solutions technologiques. L'acronyme API symbolise autant la prestation de *conseils API* que les solutions techniques elles-mêmes surnommées *outils API*. Au fil de mes rencontres avec les logopédistes durant ces cinq dernières années, leurs préoccupations concernant les aides techniques ont beaucoup évolué. Au départ, leur besoin était principalement de pouvoir découvrir le potentiel des différentes ressources techniques et leur fonctionnement. Peu à peu, une nouvelle préoccupation est apparue concernant l'intégration de l'aide technique comme outil compensatoire pour l'école. Pour

répondre à ce besoin actuel, je présenterai dans cet article ma stratégie pour introduire durablement des outils techniques compensatoires conseillés par le logopédiste dans un cadre scolaire.



2. Les principales étapes d'un projet API

Le projet API se déroule selon les étapes suivantes :

- le signalement par la famille ou les professionnels des difficultés de l'élève à travers une *demande BEP* (besoins éducatifs particuliers) incluant des mesures techniques ;
- la validation de la démarche par la direction ou le service socio-éducatif ;
- la mise sur pied d'une réunion ou d'une visite en classe qui permet d'imaginer un projet pour l'élève. C'est le « Poster API » résumé sous forme de carte mentale ;
- le dispositif est testé avec du matériel de prêt ou de la famille durant un temps défini ;
- suite aux observations effectuées en classe ainsi que celles de la famille et des thérapeutes, une décision est prise sur le choix de l'aide technique et de sa stratégie d'utilisation ;

- l’accompagnement du démarrage du projet ;
- la mise à jour et la transmission du livret de l’élève contenant les informations BEP lors du changement de classe.

Pour réussir un projet API, une première démarche importante dans ce domaine est d’utiliser un vocabulaire commun et donc de donner un nom à chaque outil en évitant d’utiliser les marques des logiciels. On retrouve donc ces informations sur le site internet www.rpn.ch/api. En voilà quelques exemples :

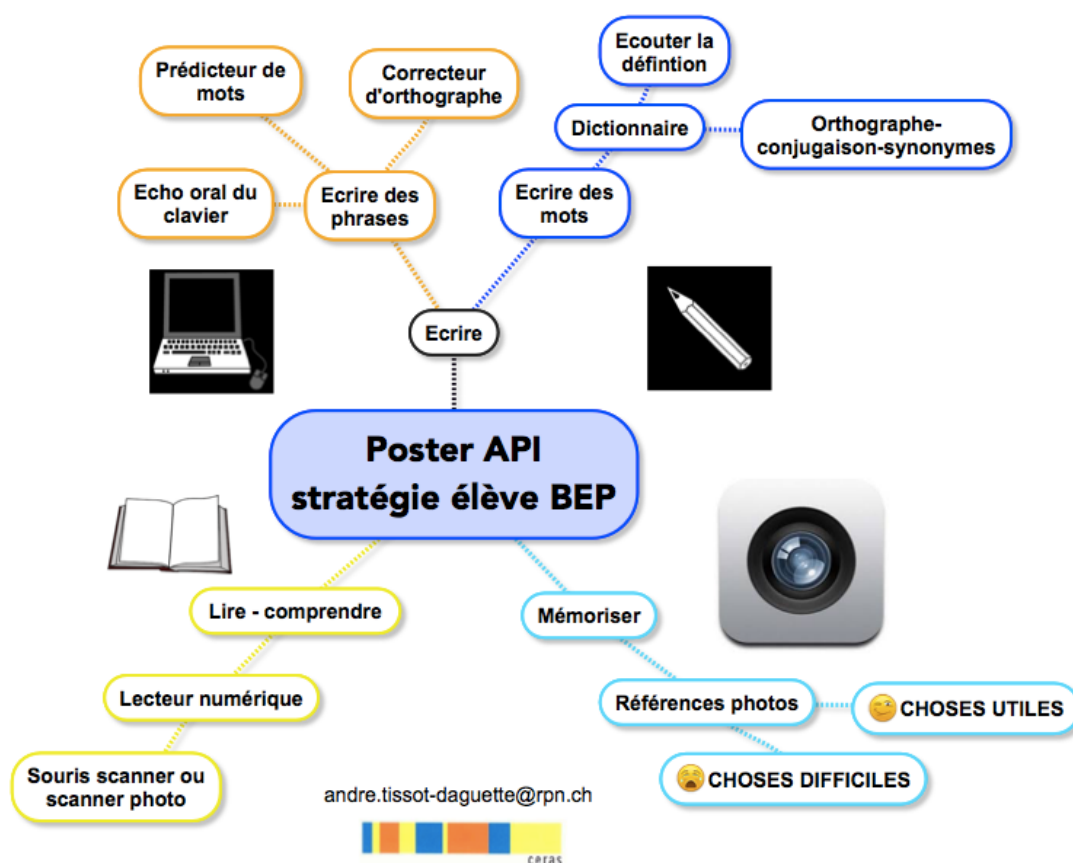
Outils	Fonctions
Dictionnaire avec entrée phonétique	=> recherche les mots mal orthographiés
Prédicteur de mots	=> propose la fin des mots en cours de frappe
Lecteur numérique	=> énonce les textes sélectionnés
Echo du clavier	=> une voix de synthèse qui énonce chaque mot lors de l’écriture
Dictée vocale	=> logiciels qui transcrivent ce qui est dicté oralement
Aide-mémoire	=> photos des documents de référence

Dans la mise en place des projets personnalisés pour les élèves BEP, il est nécessaire de bien sonder le besoin ressenti par l’élève avant de mettre en place des solutions compensatoires. Si cette étape est trop peu approfondie avec le principal intéressé, on se retrouve souvent avec un élève qui n’utilise pas son aide technique par la suite. Il ne ressent pas le besoin de compenser ses difficultés et pourrait dire: « J’écris faux mais c’est pas grave » et surtout « J’écris plus vite au crayon ! ».

Je commence donc toujours par questionner le jeune sur les deux ou trois « besoins ressentis » prioritaires face à son travail scolaire. Ensuite, je compare les propos de l’adolescent à l’avis de ses parents et de son réseau. Je demande également que l’on me décrive les deux activités scolaires routinières en classe

ou en devoirs pour lesquelles l'aide technique serait une plus-value. Un projet est réussi dès qu'un outil est utilisé régulièrement. C'est la politique des petits pas positifs, basés sur un nombre limité d'outils.

Sur la base de ces informations, je propose la création d'un « poster » (mind-map, voir exemple ci-dessous) du projet de l'élève ce qui lui permet de s'approprier la démarche et de préciser la stratégie d'utilisation de son outil pour le travail scolaire. Cela permet aussi de le rendre visible et explicite pour les intervenants.



Une phase de test avec du matériel prêté ou appartenant déjà à la famille est conseillée pour évaluer la pertinence des choix avant l'achat. À noter qu'il est important de ne pas s'enfermer dans une phase perpétuelle de test... si le projet n'est pas mûr ou que l'équilibre entre les finances, le soutien à disposition et l'autonomie de l'élève ne permet pas d'envisager de projet, il est

préférable de le mettre en attente. Il y a de nombreuses autres possibilités d'adaptations pour les élèves BEP en dehors des mesures techniques (temps supplémentaire pour les épreuves, reformulation, adaptation de la place de travail).

Voici donc en résumé les étapes d'un projet API réussi :

- évaluer les besoins du jeune avant de choisir des logiciels ;
- identifier des activités pédagogiques avant d'acquérir du matériel technique ;
- informer et accompagner le réseau de l'élève ;
- soutenir le jeune dans sa quête d'autonomie ;
- évaluer et adapter périodiquement le projet en se basant sur le poster API.

La discussion autour des noms de logiciels, des marques et des prix n'intervient donc que dans un deuxième temps, au grand désespoir de tous ceux qui adorent parler de la technique !

Si les outils à disposition de l'école sont limités par le choix d'une seule marque d'ordinateur par canton, la situation est différente sur le plan familial. En effet, comme il n'y a pas de financement officiel pour l'achat du matériel, on conseille la famille, mais elle garde la liberté de choix en fonction de ses finances ou d'autres critères.

Ce dernier aspect n'est pas anodin, car il a pour conséquence l'achat de matériel privé très diversifié et demande au thérapeute ou à la personne qui conseille des connaissances très variées dans un domaine en perpétuelle évolution.

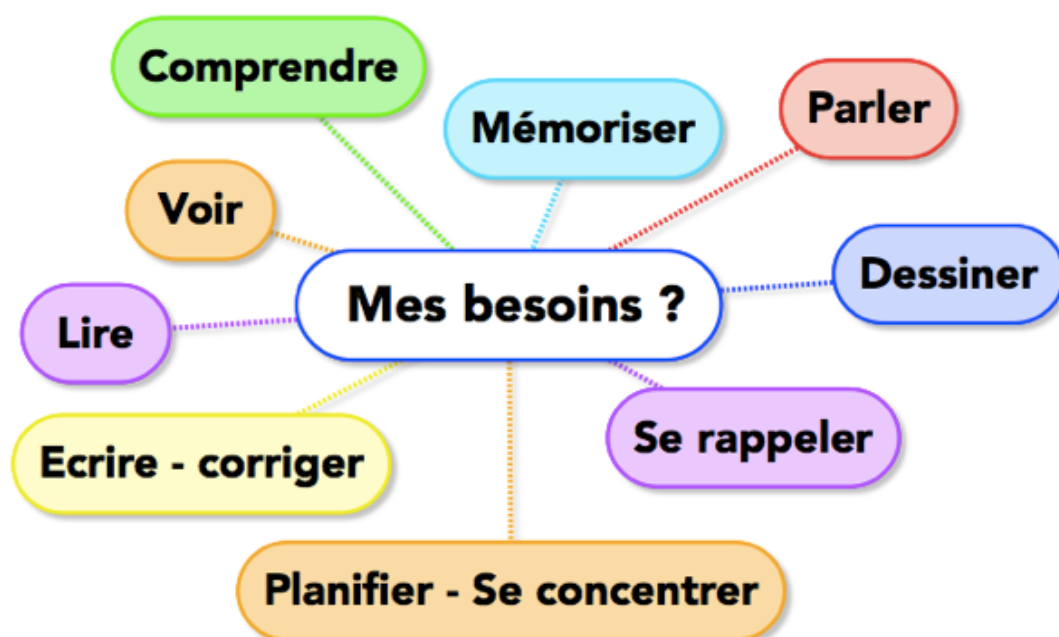
Face à la diversité de l'offre actuelle, j'ai mis sur pied, à la demande du CERAS, un site¹. Le but de ce site est donc de créer une synthèse des solutions sur une plateforme non commerciale de conseils entre l'école, les thérapeutes et les familles favorisant les projets API. A noter que beaucoup d'élève bénéficient de ces outils en thérapie ou à la maison, notamment pour la mémorisation, sans qu'ils soient forcément nécessaires en classe. Cette évolution technique, s'ajoutant aux nouvelles politiques scolaires intégratives, bouscule les acteurs de l'école à tous niveaux...

¹ <http://www.rpn.ch/api>

Dans le cas où le réseau est partant pour l'utilisation d'une API, voici le schéma qui sera suivi :

Au départ :

- établir les besoins de l'élève en réseau (famille-thérapeute-enseignant) ;
- remplir le formulaire d'adaptation BEP, spécifier les outils API et y inscrire au moins 2 activités scolaires où l'appareil choisi sera utilisé de manière régulière. En cas de doute ou de situation complexe, il est nécessaire d'organiser une phase de test.
- obtenir l'aval de la direction pour le projet.



Ensuite :

- si un test provisoire en classe est nécessaire, il faut en définir la date de début et la durée (possibilité de recevoir en prêt du matériel API). L'aval de la direction est requis ;
- si les tests sont concluants et que le projet démarre officiellement, il est nécessaire, en suivant la check-list de « démarrage de projet » de faire valider le nouvel outil technique avec les logiciels prévus à la direction ;
- obtenir une date de début du projet en classe. Pour les situations complexes, un accompagnement API est proposé lors du démarrage ;

– au fil des années, un « livret de suivi de l'élève » est utile pour valider les adaptations des besoins et outils API lors des réseaux (Service socio-éducatif et / ou la direction).

3. Concept de l'outil compensatoire API

Cet outil « compensatoire » doit permettre à l'élève une « compensation » d'un désavantage face au travail scolaire. Cette aide technique privée doit être clairement identifiée par l'élève comme un outil de travail. Le téléphone personnel ne répond donc pas à ces critères de neutralité, aux objectifs pédagogiques et aux règles scolaires en vigueur. Les premières gammes de prix de tablettes permettent à l'élève de s'équiper dans le même ordre de prix que pour les anciens dictionnaires électroniques.

Deux exemples d'utilisation d'outils utilisés en classe avec leurs buts classés par « besoins de l'élève » sont présentés en annexe de cet article : l'ordinateur et la tablette (annexe 1 et 2).

L'ordinateur sera utilisé comme « cartable numérique », un outil d'écriture pour effectuer son travail à l'écran. La tablette sera principalement utilisée comme outil de consultation et de références.

4. Démarrage du projet API à l'école

Voici une liste utile au démarrage pour les parents :

Check-liste outil technique pour l'école

1. Se procurer le matériel technique mentionné dans le formulaire de demande BEP. Etablir le poster API. Si besoin, imprimer un exemple de poster API sur le site www.rpn.ch/api
2. Effacer les documents privés (désactiver flux de photos, mails privés, calendriers, SMS, jeux).
3. La tablette ou l'ordinateur peut avoir une adresse mail pour le projet scolaire (totoapi@libre.net ou adresse rpn). Cela permet l'envoi par le réseau des fichiers PDF nécessaires sur l'appareil. Cette neutralité des réglages permet aux différents accompagnants d'intervenir sur l'outil pour aider

l'élève.

4. Installer les applications ou logiciels prévus.
5. Mettre en place les règles d'accès à internet et au compte *Store* avec le jeune. Au besoin, mettre en place des restrictions (tablette) ou session Admin et une session élève (ordinateur). Son aide technique doit être identifiée à un outil de travail !
6. Prendre connaissance des « Principes d'utilisation d'un outil API en classe ».
7. Lorsque l'outil est prêt, veuillez le déposer à la direction avec le formulaire BEP ou le livret de suivi et le code d'ouverture de l'appareil. Amener l'outil d'ici au plus tard :
ou avertir la direction si l'outil n'est pas opérationnel à cette date.
8. Lorsque l'appareil est validé par la direction, l'élève est convoqué au secrétariat pour récupérer son outil technique. La validation du projet est inscrite dans son agenda.
9. La direction avertit le réseau par mail du démarrage officiel du projet.
10. Le livret de suivi de l'élève est adapté lors des réseaux pour assurer la transmission du projet lors des changements de classe.

5. Rôle du thérapeute

Le rôle du thérapeute est important dans la mise en place de l'utilisation d'un outil compensatoire, en établissant la gravité du trouble de l'élève. L'école doit être informée assez précisément sur les besoins et les outils qui seront utilisés en classe. Ce point est important pour développer la confiance entre l'enseignant et l'élève et indispensable pour adapter l'évaluation. Avant de proposer l'utilisation en classe, le thérapeute devrait régulièrement entraîner l'autonomie de l'élève avec ses outils. Une politique des petits pas basée sur ce que l'élève maîtrise est conseillée. Dans la mesure du possible, les propositions de logiciels viennent de la logopédiste. Un certain nombre de projets n'incluant qu'un dictionnaire sur tablette n'exige pas d'accompagnement particulier.

Si des modifications sont proposées par les parents ou par l'enseignant de soutien, le thérapeute attend de les recevoir et de tester les nouveaux outils avant de faire une demande d'adaptation de la mesure avec les modifications. La direction met à jour le livret de suivi de l'élève.



6. Rôle des parents

Dès le départ, les principes d'utilisation d'un outil API en classe doivent être connus de l'élève et des parents pour éviter des problèmes (vols...). On peut par exemple coller le poster API (voir ci-dessus) sur la housse ou l'enregistrer en écran de veille. Ceci clarifie la stratégie d'utilisation de l'appareil ainsi que le nom de l'élève.

Il est important de travailler à la maison avec les mêmes outils que ceux utilisés en classe. Ce travail des parents peut être partagé/épaulé par la spécialiste.

7. La supervision du jeune : « Poser un cadre et garder le dialogue ! »

Les projets API ne nécessitent pas une connexion WIFI à l'école. Par contre à la maison, ce sera nécessaire pour les réglages de l'appareil. Les parents doivent donc apprendre à gérer l'accès à internet depuis la tablette. Une tablette pour l'école doit être un outil de travail neutre (sans jeux et photos personnelles) favorisant la concentration. Un certain nombre de réglages et

restrictions sont possibles et ils sont évoqués avec les parents lors des conseils au démarrage du projet.

8. Le mot de la fin ...

«Tout le monde est un génie mais si on juge un poisson à sa capacité à grimper à un arbre, il passera sa vie à croire qu'il est stupide», Einstein.

Les outils techniques sont-ils vraiment comparables à une paire de lunettes ?

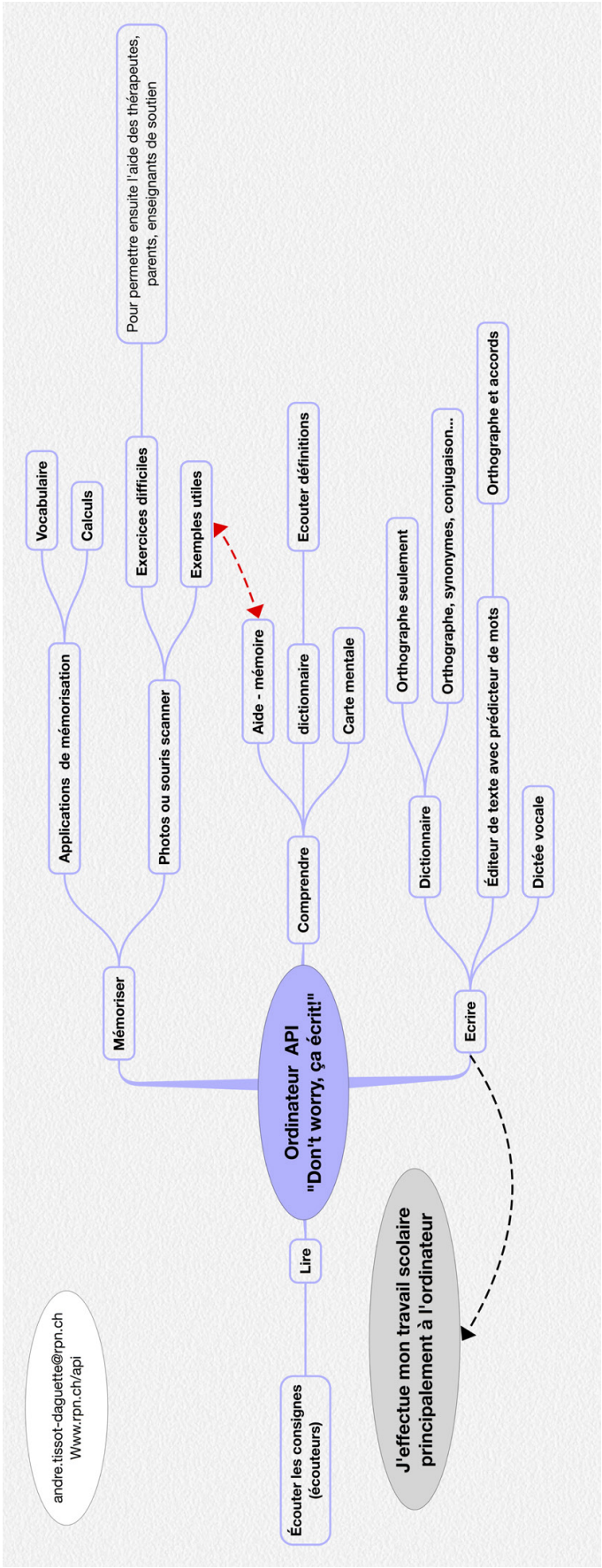
Un des défis actuels est de développer une nouvelle culture scolaire de la compensation des désavantages incluant une pratique de l'évaluation en adéquation avec l'arrivée de ces nouveaux outils pour les élèves BEP. On entend souvent l'exemple « l'outil technique est comme une paire de lunettes, on ne demande pas à l'élève de les enlever pour l'évaluation ! ». Il faut néanmoins reconnaître que les outils actuels, par leurs très vastes possibilités, nous amèneront à développer un slogan plus nuancé : « L'outil technique est comme une paire de lunettes Google, on demande parfois à l'élève de mettre en veille l'une de ses fonctions pour mieux le stimuler ! » Un des prochains défis sera de décrire des variations d'utilisation des outils compensatoires en fonction du but pédagogique poursuivi.

J'espère que cet article vous aura amené quelques éclairages pour votre pratique. L'accompagnement de l'élève reste donc capital dans ce domaine qui vise à offrir plus d'autonomie à l'élève. Pour ce qui est de la technique, *don't worry, be API !*

André Tissot-Daguet

Enseignant spécialisé, il est responsable du programme API (aide par informatique) coordonné par le CERAS - Centre Régional d'Apprentissages Spécialisés. www.ceras.ch
<http://blogs.rpn.ch/api>

Annexe 1:



Annexe 2:

